

DEMANDE DE PROPOSITION AMENDEMENT NO. 001

Demande de Proposition Amendement no. 001 est élevée pour les raisons suivantes: Questions et réponses.

QUESTION 1:

Le NPP il spécifie quatre (4) 44" imprimantes de grand format mais ne mentionne pas à double face.

Sur le RFP, section A3, page 23 il spécifie 44" double face imprimantes de grand format, mais sur le page 28 section B3. il ne spécifie pas les imprimantes d'être à double face. La demande pour le 60" imprimantes spécifie double face chaque fois. S'il vous plait est-ce que vous pouvez clarifie si les imprimantes de 44" sont requises d'être double face.

RÉPONSE 1:

Oui, les imprimantes de 44" sont requises d'être à double face.

TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION RESTE INCHANGÉS.